

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE A DISTANCE HIVER 2021 – 2022 Version 25/08/2021

SATVAC : Société Anonyme au capital de 1 511 280 € immatriculée au RCS de Chambéry sous le N° 076 720 515, dont le siège social est situé VILLAREMBERT, TVA intracommunautaire FR54076720515.

SAMSO : Société Anonyme au capital de 2 250 000 € immatriculée au RCS de Chambéry, sous le N° 419 719 992, dont le siège social est situé à SAINT SORLIN d'ARVES, TVA intracommunautaire FR78419719992.

Contact : info@sybelles.ski

ARTICLE 1 : GENERALITES

Les présentes conditions complètent les « Conditions Générales de Vente et d'Utilisation des titres de transport des remontées mécaniques du domaine des « Sybelles » affichées dans tous les points de vente des sociétés SATVAC et SAMSO ci-après dénommées « l'Exploitant » et également téléchargeable sur le site internet des remontées mécaniques www.sybelles.ski.

Passer une commande implique l'adhésion de la personne ci-après dénommée le « Client » aux présentes conditions particulières de vente à distance, ainsi qu'aux Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (les CGVU contiennent les informations précontractuelles complémentaires). Si une disposition venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente à distance pour les sociétés ayant leur siège social en France. Ces conditions ne concernent à titre exclusif que les personnes physiques non commerçantes.

Les présentes conditions régissent la vente à distance par l'Exploitant des titres achetés ou rechargés sur le site internet : www.sybelles.ski. Aucune disposition contraire aux conditions de vente ne saurait être opposée à l'Exploitant si elle n'a pas été préalablement et expressément acceptée par lui.

La langue des documents contractuels est le Français. A ce titre, seule la version française fait foi.

Les caractéristiques des différents forfaits proposés à la vente Corbier, Saint-Jean-d'Arves, Saint Sorlin d'Arves et Sybelles sont présentées dans la grille tarifaire consultable sur les points de vente et depuis le site internet susvisé.

ARTICLE 2 : PRODUITS PROPOSES

La vente en ligne permet au Client :

- De recharger un titre de transport sur une carte mains-libres.
- D'acheter une carte Mains Libres et d'enregistrer un titre de transport sur cette carte.

ARTICLE 3 : ASSURANCES

Le Client peut choisir en option, la souscription à une assurance journalière.

Le Client devra éditer un reçu rappelant les caractéristiques du produit acheté qui est indispensable de présenter en cas d'accident pour les forfaits avec assurance.

ARTICLE 4 : MODALITES DE COMMANDE

L'achat de forfait à distance s'effectue par une commande en ligne en se connectant à l'adresse Internet www.sybelles.ski. La commande ne peut être enregistrée sur ce site que si le Client s'est clairement identifié :

→ soit par l'entrée de son code d'accès (login + mot de passe) qui lui est strictement personnel.

→ soit en complétant le formulaire en ligne lui permettant d'obtenir l'attribution de son code d'accès.

Pour finaliser la commande, le Client doit accepter les présentes conditions ainsi que les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation des forfaits.

Conformément à l'article L 1127-2 du Code civil, le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total, et de corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer celle-ci pour exprimer son acceptation. L'Exploitant confirmera au Client sa commande par un courriel.

Modalités de récupération des forfaits :

- pour les commandes réalisées au plus tard le neuvième jour avant le jour d'arrivée du Client en station, les forfaits sont envoyés par voie postale.

- pour les commandes réalisées 8 jours avant le jour d'arrivée du Client en station, les forfaits sont à récupérer soit aux bornes automatiques ou points de vente, pour les stations du Corbier / Saint Jean d'Arves ; soit aux points de vente pour la station de Saint Sorlin d'Arves.

Sauf pour les rechargements en ligne visés à l'article 2, les commandes complètes (règlement, photographie et justificatifs le cas échéant fournis) doivent être impérativement conclues sur le site internet www.sybelles.ski, au plus tard huit jours avant le premier jour de validité du forfait.

Toute commande vaut acceptation de la description des services et des tarifs.

ARTICLE 5 : RECHARGEMENT EN LIGNE

Le titre de transport délivré sur un support mains-libres peut être rechargé en fonction des produits proposés par l'Exploitant sur le site Internet www.sybelles.ski.

Une fois un achat en mode rechargement, le forfait doit être utilisé avant de recharger le support à nouveau.

Le paiement doit être effectué en euros par carte bancaire.

Un accusé de réception de la commande est envoyé par l'Exploitant au Client, lequel devra être conservé par ce dernier, notamment en cas de contrôle lors de l'emprunt des remontées mécaniques.

Le rechargement du titre aura lieu automatiquement lors du premier passage du Client aux bornes d'accès mains-libres.

ARTICLE 6 : TARIFS ET MODALITES DE REGLEMENT

Les tarifs et conditions applicables sont ceux en vigueur à la date de la commande par le Client.

Les produits et/ou services commandés demeurent la propriété de l'Exploitant jusqu'au paiement intégral du prix.

Il s'agit d'une commande avec obligation de paiement.

Les prix indiqués sont des prix TTC en euros tenant compte du taux de TVA en vigueur au jour de la commande. Il est précisé qu'en cas d'envoi à domicile de la commande, les frais de port sont offerts. Le prix de la commande est exigible à la commande et les paiements doivent être effectués en euros par carte bancaire.

En outre, l'Exploitant se réserve le droit de modifier ses tarifs et la définition des catégories ouvrant droit aux réductions et/ou aux conditions privilégiées à tout moment et sans préavis. L'Exploitant se réserve en outre le droit de modifier et/ou supprimer tout ou une partie des offres et des conditions d'accès aux offres à tout moment.

ARTICLE 7 : PAIEMENT SECURISE

Le paiement par carte bancaire est sécurisé via la Caisse d'Epargne, en collaboration avec Paybox qui garantit la confidentialité des règlements.

Le paiement est effectué par TPE virtuel à paiement immédiat.

A aucun moment l'Exploitant n'a connaissance des numéros que le Client doit fournir. L'Exploitant est seulement avisé par l'établissement bancaire qu'un virement correspondant au montant de cette commande a été effectué sur son compte.

ARTICLE 8 : CONFIRMATION DE COMMANDE

Les commandes avec paiement par carte bancaire et confirmées seront celles ayant fait l'objet d'un accord de la part de l'organisme bancaire. Le refus de l'autorisation de débit du compte bancaire du Client par sa banque entraîne de ce fait l'annulation du processus de commande.

Une fois la commande conclue sur le site Internet et confirmée par le Client, l'Exploitant accuse réception de cette commande par un courriel (à conserver impérativement par le Client ainsi que le récapitulatif de commande) où apparaît le code de réservation du Client pour retirer ses forfaits, au besoin.

Les données enregistrées par l'Exploitant et par le système de paiement sécurisé constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées entre l'Exploitant et les Clients.

Aussi, le Client est informé, en application de l'article L. 221-2 9° du Code de la consommation, qu'il ne dispose pas de droit de rétractation en matière de vente à distance. Par conséquent, les titres de transport commandés sur le site internet sont exclusivement soumis aux conditions de modification prévues par les présentes.

ARTICLE 9 : LIVRAISON DE LA COMMANDE

Premier achat :

Les forfaits achetés au plus tard 9 jours avant le séjour seront envoyés gratuitement par courrier. Si le Client ne dispose pas d'une carte main libre dont le WTP* commence par 1 ou 01, il pourra retirer le forfait dans les conditions prévues à l'article 4 des présentes.

Rechargement :

Si le Client dispose déjà d'une carte mains-libres dont le WTP commence par 1 ou 01, il pourra recharger le forfait désiré à l'aide du numéro WTP inscrit sur sa carte.

Le titre acheté au cours de la procédure peut être rechargé via le site internet, au plus tard ½ heure avant le début de validité. Le Client devra éditer un reçu rappelant les caractéristiques du produit acheté qui est indispensable en cas de contrôle ou d'accident (pour les forfaits avec assurance). Le chargement du titre aura lieu automatiquement lors du premier passage aux bornes, implantées au départ de chaque remontée mécanique. Les données enregistrées par l'Exploitant constituent la preuve de la nature, du contenu et de la date de la commande. En cas d'erreur de saisie du n° WTP, doublon de titre sur le n° WTP, mauvaise sélection du titre, seul le Client sera considéré comme responsable.

WTP* : numéro d'identification de la puce électronique du support main libre comportant 23 chiffres et commençant par « 01 », ou comportant 22 chiffres et commençant par « 1 ».

Le Client a le choix :

→ Soit de se faire livrer à l'adresse indiquée à cet effet par le Client.

Sauf cas de force majeure, l'Exploitant s'engage à livrer par la Poste les titres au plus tard 9 jours (12 jours pour l'étranger et les DOM-TOM) avant le premier jour de validité du forfait, le cachet de la Poste faisant foi. L'Exploitant ne saurait être tenu pour

SAMSO - SATVAC

Immeuble Galaxie
73300 Le Corbier

T. + 33 (0)4 79 83 02 55
F. + 33 (0)4 79 83 03 99

SAMSO
TVA intracommunautaire
FR78419719992

Siret
419 719 992 000 10

APE
4939 C

SATVAC
TVA intracommunautaire
FR54076720515

Siret
076 720 515 001 13

APE
4939 C

www.sybelles.ski

Maulin.ski

responsable en cas de perturbation, grève partielle ou totale des services postaux, des moyens d'acheminement et de transport.

→ Soit de retirer ses forfaits aux points de vente ou ski badge situés à proximité des points de vente de la station de départ de l'achat en ligne en tenant compte des horaires d'ouverture de ces points de vente. La copie de l'accusé de réception sera alors exigée ainsi que la présentation d'une pièce d'identité officielle en vigueur. A défaut, les forfaits commandés ne pourront pas être délivrés. La commande sera ensuite remise au Client, sous réserve de la signature par celui-ci d'un reçu. Le Client ayant rechargé son titre de transport via le site Internet n'est pas concerné par cet article.

ARTICLE 10 : MODIFICATION DE COMMANDE

Toute demande de modification de validité du titre de transport doit être effectuée directement sur le site internet de l'Exploitant suivant ce lien : www.sybelles.requete-online.com, et au moins 48 heures avant le début de validité du titre.

La demande de modification est valable une seule fois, et uniquement pour la saison en cours.

La possibilité de modifier la validité du titre de transport n'est pas ouverte aux tarifs réduits (exemple Samedis promo).

ARTICLE 11 : RESPONSABILITE ET GARANTIES

L'Exploitant ne sera tenu que d'une obligation de moyens pour toutes les étapes d'accès à la vente en ligne. La responsabilité de l'Exploitant ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture du service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques et d'une manière générale de tout autre fait qualifié expressément par la jurisprudence de cas de force majeure.

Le Client déclare connaître les caractéristiques et les limites de l'Internet, en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications.

Aussi, le Client est seul responsable des informations qu'il renseigne sur le site internet. L'Exploitant ne sera par conséquent pas tenu responsable des conséquences dommageables inhérentes à une mauvaise manipulation du site internet par le Client.

ARTICLE 12 : MODES DE PREUVES

La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et d'une manière générale la confirmation finale de la commande par le Client valent preuve de l'intégralité de la transaction conformément aux dispositions de la loi n° 2000-230 du 13 mars 2000 ainsi que de l'exigibilité du règlement. Cette confirmation vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées sur le module de vente en ligne.

Le Client doit conserver impérativement le courriel de commande, seul ce document faisant foi en cas de litige sur les termes de la commande, notamment à l'occasion d'un contrôle sur les remontées mécaniques.

Les informations relatives à la validité du titre de transport et inscrites sur le support n'ont aucune valeur contractuelle.

ARTICLE 13 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

Toutes marques et autres éléments des pages du ou des sites internet qui sont la propriété de l'Exploitant, demeurent la propriété intellectuelle exclusive de ce dernier. Toute reproduction d'une marque ou autre élément desdites pages ou tout lien simple ou par hypertexte sont strictement interdits.

ARTICLE 14 : PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Toute donnée personnelle susceptible d'être collectée dans le cadre des présentes Conditions Particulières de Vente à Distance sera traitée et conservée conformément à la loi n°78-017 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés modifiée ainsi qu'au Règlement 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Le refus de fournir certaines données personnelles est susceptible de priver le Client de l'accès à certains Services.

Le responsable de Traitement est l'Exploitant, représenté par Monsieur Alexandre Maulin, en sa qualité de Président Directeur Général.

Les données du Client sont collectées pour différentes finalités suivant les cas :

> Gestion de la commande Client :

Les données susceptibles d'être collectées par l'Exploitant sont notamment : le nom et prénoms du Client, sa date de naissance, ses coordonnées, éventuels justificatifs de réduction, photographie (uniquement forfait saison).

Dans ce cadre-là, la base de licéité de la collecte est l'exécution du contrat de vente auquel le Client est partie.

Les données collectées pour gérer la Commande seront conservées 10 ans à compter de la date de la commande. A l'expiration de ces périodes, les données sont supprimées ou anonymisées.

> Envoi d'offres commerciales ou enquêtes de satisfaction :

Les données susceptibles d'être collectées par l'Exploitant sont notamment : une adresse mail.

Dans ce cadre-là, la base de licéité de la collecte est le consentement du Client.

Les données collectées pour l'envoi d'offres commerciales ou enquêtes de satisfaction seront conservées 3 ans à compter du dernier contact et sans opposition de la part du Client. A l'expiration de ces périodes, les données sont supprimées ou anonymisées.

Enfin, toutes les données bancaires demandées au Client lors de la passation de la commande sont protégées par un procédé de chiffrement certifié. L'Exploitant n'a pas accès à ces données.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'opposition ou de suppression des données qui le concerne qu'il peut exercer sur simple demande à l'adresse suivante :

Par mail : dpo@sybelles.ski

Par courrier : SATVAC/SAMSO – Immeuble Galaxie – 73300 - LE CORBIER.

Il a également la possibilité de définir les directives relatives au sort de ses données personnelles après sa mort.

Il peut également adresser une réclamation à la CNIL s'il estime que ses droits ne sont pas respectés, dont les coordonnées sont disponibles sur www.cnil.fr.

La Direction

SAMSO - SATVAC

Immeuble Galaxie
73300 Le Corbier

T. + 33 (0)4 79 83 02 55
F. + 33 (0)4 79 83 03 99

SAMSO
TVA intracommunautaire
FR78419719992

Siret
419 719 992 000 10

APE
4939 C

SATVAC
TVA intracommunautaire
FR54076720515

Siret
076 720 515 001 13

APE
4939 C

www.sybelles.ski

Maulin.ski